

Groupe de Travail Inter-Collèges du Comité Permanent de Concertation
CFDT 06 • CGT 06 • FNE 06 • GADSECA • GIR Maralpin • Région Verte



GTIC du CPC de l'EPA Plaine du Var
Secrétariat c/o
CFDT Union Départementale Alpes Maritimes
12 boulevard Delfino
06100 NICE
à
Monsieur Adolphe COLRAT
Préfet des Alpes-Maritimes
Préfecture des Alpes-Maritimes
CADAM - 147, boulevard du Mercantour
06286 NICE cedex 3

Nice, le 9 novembre 2014

Objet

Demande d'audience
OIN Plaine du Var & DTA 06, Bilan 10 années

Monsieur le Préfet,

Vous avez présidé, le 8 juillet 2013, à la création du Comité permanent de concertation (CPC) de l'Eco-Vallée, "instance consultative ayant pour vocation d'analyser et de débattre des principaux enjeux d'aménagement durable présents sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National", et nos organisations respectives en ont été nommées membres sur votre décision. Vous savez combien nous nous sommes attachés depuis à participer à toutes les activités de ce Comité et à y apporter nos contributions, au titre de chacune de nos organisations, ainsi qu'à titre collectif dans le cadre du *Groupe de Travail Inter-Collèges* (GTIC) que nous avons constitué et qui regroupe l'UD CFDT 06, l'UD CGT 06, la FNE 06, le GADSECA, le GIR Maralpin et Région Verte.

Depuis la première réunion de ce CPC, le 6 novembre 2013, une année entière s'est écoulée. Quatre réunions se sont tenues dans l'intervalle mais la concertation, restreinte à ses prolégomènes jusqu'à la dernière d'entre elles, n'a réellement débuté qu'avec l'annonce par un communiqué de presse, paru dans Nice Matin du 23 juin 2014 sous la forme d'un "Avis au Public", d'une délibération de l'EPA, en date du 31 mars 2014, fixant les modalités d'une concertation publique conduite dans le cadre du *Projet stratégique opérationnel* (PSO) de l'EPA, et de la tenue d'un atelier citoyen le 2 juillet 2014 en Mairie de Carros.

Le GTIC, qui a été représenté aux trois Ateliers citoyens tenus à ce jour, a activement participé aux quatre Groupes de travail du CPC aux activités desquelles l'EPA a précipitamment mis un terme sous la forme d'une séance de synthèse le 14 octobre.

Apprenant par ailleurs de sa part que le CPC ne se réunirait pas avant Janvier 2015, et ce, pour faire état du bilan de la concertation, nous souhaiterions, sans tarder et sans attendre cette échéance, vous faire part de nos réserves sur la qualité et la portée de la concertation, par ailleurs amputée du quatrième atelier citoyen programmé.

L'audience que nous avons l'honneur de solliciter porterait certes sur la qualité d'une concertation à laquelle nous aurions souhaité que soit conférée la caution de la *Commission nationale du débat public* par l'attribution d'un garant.

Nous souhaiterions également aborder, avec vous-même et vos experts de la DDTM, des questions à enjeux comme la prise en compte, dans les projets d'aménagement de la Plaine du Var, de questions majeures telles

- la définition d'une vision globale de l'aménagement,
- l'évaluation des effets cumulés à l'échelle locale et dans les périmètres adjacents,
- l'incidence des plans et programmes sur l'environnement (EIPPE),

en prenant soin d'inscrire l'ensemble des projets à l'échelle qui convient, notamment celle du département dans son entier.

À ce sujet, nous souhaiterions vous faire part de tout l'intérêt que nous attachons à la consultation que vous avez ouverte sur le Bilan que vos Services ont dressé sur 10 années de mise en œuvre de la DTA 06.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

CFDT 06 • CGT 06 • FNE 06 • GADSECA • GIR Maralpin • Région Verte